



Built to Lead

Pour publication immédiate : 12/5/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE DES PRÊTS À BAS TAUX D'INTÉRÊT SONT OFFERTS AUX RÉSIDENTS ET ENTREPRISES TOUCHÉS PAR L'INCENDIE DU 29 MARS À BROOKLYN

À la demande du gouverneur, des dizaines de propriétaires et de locataires sont admissibles à de l'aide financière de l'Administration des petites entreprises

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui qu'à sa demande, des prêts fédéraux à bas taux d'intérêt sont offerts à des dizaines de résidents et entreprises touchées par l'incendie d'un immeuble d'habitation le 29 mars 2016 sur DeKalb Avenue à Brooklyn. L'incendie a causé d'importants dommages à 28 logements, sept entreprises et une organisation à but non lucratif. Les prêts offriront de l'aide financière en vue de remplacer l'immobilier, la propriété personnelle et d'autres pertes encourues par les propriétaires et locataires.

« L'incendie a beaucoup détruit pour de nombreux résidents et entreprises de ce quartier de Brooklyn, mais aujourd'hui, le processus de rétablissement va de l'avant, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. Je remercie nos partenaires fédéraux d'avoir travaillé rapidement en vue d'offrir du soutien et d'inciter les personnes touchées par cet incendie à profiter de l'aide dont elles ont besoin pour reconstruire. »

À la suite de l'incendie, l'Administration des petites entreprises des États-Unis et les équipes de gestion des urgences locales et d'État ont procédé à une évaluation des dommages sur le site. Il a été déterminé que les dommages étaient suffisants pour justifier une déclaration de catastrophe physique, tel que demandé par le Gouverneur Cuomo le 29 avril, ce qui a mené à l'activation de l'admissibilité à des prêts à bas taux d'intérêt. La déclaration inclut le comté de Kings et les comtés adjacents de New York, Queens et Richmond.

Les groupes suivants sont admissibles à des prêts dans le cadre de la déclaration :

- **Propriétaires** : jusqu'à 200 000 \$ pour réparer les biens immobiliers endommagés ou remplacer ceux qui ont été détruits
- **Propriétaires et locataires** : jusqu'à 40 000 \$ pour réparer les biens personnels endommagés ou remplacer ceux qui ont été détruits
- **Entreprises** : jusqu'à 2 millions de dollars pour le remplacement de biens immobiliers, de stocks, de machines, d'équipements et d'autres pertes matérielles

- **Entreprises et organisations à but non lucratif** : Des prêts en cas de catastrophe pour dommages économiques jusqu'à 2 millions de dollars peuvent être accordés pour fournir le fonds de roulement nécessaire jusqu'à la reprise normale des opérations suite à une catastrophe.

Les taux d'intérêt sur les prêts peuvent être aussi faibles que 1,813 pour cent pour les propriétaires et les locataires, 2,625 pour cent pour les organisations à but non lucratif et 4 pour cent pour les entreprises sur une période maximum de 30 ans. Le montant et les modalités des prêts sont fixés par l'Administration des petites entreprises des États-Unis selon la situation financière du candidat.

On peut faire une demande en ligne [ici](#), ou en télécharger une [ici](#) et l'envoyer par la poste au : Small Business Administration, Processing and Disbursement Center, 14925 Kingsport Road, Fort Worth, TX 76155.

La membre du Congrès Nydia M. Velázquez a déclaré : « Après des catastrophes comme celles-ci, un prêt à bas taux d'intérêt de l'Administration des petites entreprises peut aider les locataires, les propriétaires et les entreprises à se remettre sur pied et à se rétablir. J'encourage les personnes touchées par cet horrible incendie à jeter un oeil à cette initiative et à ne pas hésiter à communiquer avec mon bureau si elles ont besoin d'aide pour explorer le programme et obtenir de l'aide. »

La membre du Congrès Yvette D. Clarke a déclaré : « L'incendie du 29 mars a été un événement tragique ayant fait de nombreuses victimes dans son sillon. L'accès au capital est maintenant essentiel alors que les familles, les petites entreprises et d'autres membres de la communauté vont de l'avant afin de rebâtir leurs vies. En offrant des tarifs à bas taux d'intérêt, en ouvrant un centre de demande de prêt et en offrant de l'aide sur place, l'aide sera à la disposition des victimes de l'incendie de l'immeuble d'habitation de la DeKalb Avenue. La décision de l'Administration des petites entreprises consistant à accorder des prêts en cas de catastrophe à ceux touchés est une partie essentielle du rétablissement, et je félicite l'administration du Gouverneur Cuomo de ses efforts en vue d'aider à rebâtir cette communauté. »

Afin d'offrir de l'aide aux résidents et propriétaires d'entreprises souhaitant faire une demande, l'Administration des petites entreprises ouvrira un centre local sur les prêts en cas de catastrophe dans l'arrondissement de patrouille nord du Service de police de l'État de New York, au 179, Wilson Avenue, Brooklyn.

Le centre local sera ouvert selon l'horaire suivant : Mardi 17 mai de 11 h à 18 h; du 18 au 20 mai de 9 h à 18 h; le 21 mai de 10 à 14 h. Le centre local sera fermé le dimanche, et rouvrira du 23 au 25 mai de 9 h à 18 h. La dernière journée d'ouverture du centre local sera le jeudi 26 mai, de 9 h à 15 h. Les candidats seront servis sur la base du premier venu, premier servi.

On peut également obtenir de l'aide en appelant le Service à la clientèle de l'Administration des petites entreprises au 1-800-659-2955 (1-800-877-8339 pour les

sourds et malentendants), ou en envoyant un email à disastercustomerservice@sba.gov.

La date limite pour retourner les demandes en cas de dommages aux biens matériels est le 11 juillet 2016. La date limite pour retourner les demandes en cas de dommages économiques est le 10 février 2017.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418